

Procédure d'inscription à un Grand Prix EMAU

Depuis mars 2011 la fédération Européen « Union Européen et Méditerranéen de tir à l'arc » autorise les inscriptions dans les Grand Prix sans faire partie d'une équipe nationale. L'EMAU donne la possibilité à des archers qui sont inscrits dans les clubs de pouvoir s'inscrire sous certaines conditions. Vous trouverez ci-dessous la procédure à suivre.

Liste à suivre.

- a) Avant de faire les démarches une lecture du règlement s'impose (voir paragraphe 1.7. – 1.9. - 2. – 3.4. – 3.5.)
- b) Pour être autorisé il faut avoir réalisé les points planchés (1.1. – 1.2. – 1.3.)
- c) Il faut compléter et envoyer la fiche d'enregistrement FORS chez le responsable de fédération (voir doc annexe 1 ci-dessous et paragraphe 1.4. – 1.5.) A faire une seul fois dans sa vie.
- d) Attendre la réponse du responsable de votre fédération.
- e) Après que votre responsable a pris votre demande en considération, envoyé un courrier (E-mail) chez l'organisateur pour demander le formulaire d'enregistrement pour un archer club (voir exemple page 5). Vous trouverez les coordonnées de l'organisateur dans l'invitation sur le site de l' EMAU. www.emau.org
- f) Complétez le formulaire d'enregistrement et envoyé le à votre responsable de fédération et à l'organisateur du grand prix. (1.4. – 1.5. - 1.6. – 1.7. – 3. – 3.1. – 3.2.)
- g) Attendez la réponse de l'organisateur du Grand Prix (1.8. - 3.3)
- h) Une fois que l'organisateur a pris votre demande en considération et vous à envoyés les documents il faut accomplir toutes les exigences demandées par l'organisateur. (1.10 – 1.11. - 1.12 – 1.13.1. 1.16.2. – 1.14 – 2.1. – 2.2. – 2.3. – 2.4.)

1. Règlement EMAU concernant la participation à un Grand Prix

1.1. L'archer doit avoir réalisé le score planché durant la période des 2 dernières années.

1.2. Seuls les scores réalisés dans une compétition officielle sont retenus.

| Scores planchés | FITA 144 flèches | Ronde 70m 2x36 flèches |
|-----------------|------------------|------------------------|
| Recurve Homme | 1230 | 620 |
| Recurve Dame | 1220 | 590 |
| Compound Homme | 1320 | 650 |
| Compound Dame | 1300 | 630 |

1.3. L'archer doit indiquer son meilleur score sur le formulaire d'enregistrement (exemple page 6)

1.4. Le formulaire d'enregistrement doit être envoyé au responsable de fédération pour acceptation après quoi la fédération national inscrira l'archer dans la base de donner FORS.

- 1.5. Responsable de fédération
Philippe Estievenart
Rue Grande, 50 - 5100 Wierde
philippe.estievenart@lfbta.be
Tél : 081 / 40 16 36 Mobile : 0495 / 48 59 62
- 1.6. L'archer du Club est seul responsable pour compléter et expédier le formulaire au comité d'organisation local (C.O.L.) et à sa fédération.
- 1.7. L'envoi du formulaire ne garantit pas sa participation. L'archer doit respecter le processus d'enregistrement, le règlement et la procédure pour pouvoir participer à cet événement.
- 1.8. Aussitôt que l'Archer de Club sera enregistré dans FORS (par sa Fédération) et que le C.O.L. a accepté son enregistrement, l'Archer de Club sera informé par le C.O.L. qu'il/elle peut officiellement participer.
- 1.9. Les archers de Club participant dans des événements EMAU/FITA doivent être membres d'une Association Membre de la FITA (Être membre de la Fédération de Tir à l'arc de son pays).
- 1.10. Le C.O.L. prendra en considération les premiers formulaires reçus. L'Archer de Club doit accomplir toutes les exigences (conditions) demandées en termes de réservation, paiements et informations demandées par le C.O.L.
- 1.11. Les archers de club ne peuvent pas accréditer des entraîneurs ou les invités pour avoir accès au terrain. Si une personne ou un entraîneur accompagne un Archer de Club il sera traité comme spectateur.
- 1.12. RÈGLEMENTS SUR LA TENUE VESTIMENTAIRE: les Archers de Club doivent respecter les règles de la FITA en termes d'uniforme pour les événements FITA. Les archers de Club ne peuvent pas utiliser l'uniforme de l'équipe nationale (ni de son pays, ni d'autre pays).
- 1.13. L'archer de club doit assister à l'entraînement Officiel :
 - 1.13.1. Il devra avoir son accréditation avec lui et passera obligatoirement l'inspection d'équipement auprès des arbitres.
 - 1.13.2. Il n'est pas permis de ne pas assister à l'entraînement officiel et arriver directement le jour de qualification. Le déplacement devra être organisé de façon que le jour d'entraînement officiel soit compris dans le programme.
- 1.14. Les Junior et Seniors peuvent participer en tant qu'archers de Club. On ne permet pas aux archers cadets de participer comme Archer de Club.

2. Règlement LFBTA concernant la participation à un Grand Prix

- 2.1. L'archer qui veut participer à un Grand Prix doit être capable de faire toutes les démarches administratives sans l'intervention de l'encadrement national.
- 2.2. Pour se déplacer à l'étranger l'archer club est sensé pouvoir se débrouiller en anglais ou à la l'ange du pays organisateur.
- 2.3. Si une équipe belge se trouve sur place l'Archer Club n'est pas autoriser de s'immiscer dans le fonctionnement de celle-ci. Si cela n'est pas respecté l'Archer Club sera sanctionné par le retrait de son enregistrement de la base de donné FORS.
- 2.4. Tous les paiements doivent être réalisés et acquittés par l'archer lui-même, la LFBTA n'intervient pas dans le défraiement des déplacements des tireurs clubs.
- 2.5. L'accès à l'élite se fait uniquement via la procédure d'écrit dans le guide en plein air. La participation d'un archer club à un Grand Prix ne signifie pas que celui-ci aura automatiquement accès à l'élite.
- 2.6. Pour pouvoir s'inscrire dans un grand prix il faut que l'archer soit inscrit dans la base de donnée FITA (FORS). Dans le cas ou l'archer n'est pas repris dans cette base de donnée il est tenu de remplir la fiche d'enregistrement FORS (ci-dessous). Cela doit être réalisé au moins 3 mois avant l'événement.

Voir document ci-dessous

Annexe 1 à compléter et à renvoyer chez Philippe Estievenart philippe.estievenart@lfbta.be
(voir 1.5.)

FICHE D'ENREGISTREMENT FORS

Nom : Prénom :

Surnom : Nom que l'on donne à une personne en plus de son nom véritable et qui, généralement, rappelle un trait de son aspect physique ou de sa personnalité, ou une circonstance particulière de sa vie.

Genre Biffer ce qui ne convient pas

Adresse : Nr : Homme Femme

Ville : Code postale : Pays :

Nationalité : Né le : Lieu de naissance :

Etat civile (marié, célibataire) : Nombre d'enfant :

Etude : Profession :

Téléphone : Fax : Portable :

E-mail :

Biffer ce qui ne convient pas

Compétiteur Entraîneur Type de compétition pratiqué :

Langues parlées : Hobbies :

Autres sports :

Nom de votre entraîneur : Nom de votre club :

Entré en équipe national (l'année): Pratique le tir à l'arc depuis (l'année) :

Taille individu (cm): Poids individu (kg):

Puissance d'arc (livre) : Allonge (pouces) : Latéralité (droitier):

Remarque :

3. CLUB ARCHER REGISTRATION FORM

Event/ Evénement : **European Grand Prix**

Lieu: Pays / Ville

Pour s'inscrire il faut utiliser le document officiel envoyé par le comité organisateur local, celui-ci n'est qu'un document de travail.

| | | | | |
|--|----------------------------|---|-------------|----------|
| Country/Pays: | BELGIUM | | | |
| Family Name: <small>Nom de famille:</small> | Machin | | | |
| Name: <small>Prénom:</small> | Truc | FITA ID # (if any) <small>Numéro base de données FITA – FORS (*)</small> | 4978 | |
| Date of birth: <small>Date de naissance:</small> | 1/1/89 | DIVISION | Rec. men | X |
| Club name: <small>Nom du club:</small> | CLUB DES BONS ARCHERS | | Rec. women | |
| Best Score during last 2 season in official competition <small>Meilleur résultat durant les 2 dernières saisons</small> | FITA Round (144): Date: | 1241 01/05/2010 | Comp. men | |
| | 70 m round: Date: | 623 08/08/2010 | Comp. women | |

(*) demandez votre numéro FITA à votre responsable de fédération une fois que vous êtes enregistré. ←

| | | | | |
|----------------|--|---------------------|--|--|
| Email address: | truc.machin@lfbta.be | | | |
| Postal address | Street <small>rue:</small> | Rue des archers, 58 | | |
| | City <small>ville:</small> | Villebelge | | |
| | Postal code: | 777999 | | |
| | Telephone #: | 0789/555666 | | |

ALL cells must be completed / Toutes les cases doivent être complétées

To complete ONLY by THE LOC

A remplir par le comité organisateur local

Date the Form was received:

| | | |
|-----|-------|------|
| Day | Month | Year |
| | | |

- 3.1. Please send this form completed to the Local Organizing Committee and to your National Archery Federation / Association:
- 3.2. Complétez ce formulaire et envoyer le au comité d'organisation local et à votre fédération nationale.
- 3.3. Le Comité d'organisation local vous contactera pour coordonner l'enregistrement final, le paiement et les autres informations vous seront demandés pour finaliser votre enregistrement.
- 3.4. Vous devez être membre d'une fédération de tir à l'arc nationale membre à la FITA.
- 3.5. La FRBTA (Ligue) sera amené à enregistrer vos coordonnées dans la base de donnée en ligne FORS de la FITA. Si cela n'est pas encore fait, ne tardez pas de compléter la fiche d'enregistrement FORS (ci-joint) et envoyer là au moins 3 mois avant l'événement au responsable de votre fédération.